

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme continue de vous présenter à travers le Mag' du CDOS 63 les Comités Départementaux et leur discipline. Pour ce nouveau numéro, nous avons rencontré M. Philippe FOURNON, président du Comité de Hockey sur Glace.



Dans ce numéro :

Echos des comités	2
Le C.D.O.S en action	3
Le dossier	4
Infos du CRIB	6
Appel à projet	8

APPELS À PROJETS SENTEZ-VOUS SPORT



La 5^{ème} édition de Sentez-vous Sport, organisée partout en France, aura lieu du lundi 15 au dimanche 21 septembre 2014. Suite aux nouvelles orientations du CNOSF, en lien avec les directives CNDS, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme lance deux appels à projets concernant la manifestation.

Sommaire :

- Le Comité de Badminton en finale
- Organisation par le Comité FSCF des coupes fédérales masculines et féminines françaises
- Présentation du Comité Départemental de Hockey sur Glace
- Le tableau de bord de l'employeur
- Appel à projet Sentez-vous Sport

ÉDITO



Plus que quelques jours pour déposer vos dossiers CNDS 2014. Malgré les évolutions nombreuses de la campagne, le CNDS continue d'apporter un soutien financier important aux associations sportives pour le développement de la pratique. C'est pour cela que le

C.D.O.S du Puy-de-Dôme reste à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans la réalisation de vos dossiers.

Geneviève SECHAUD
Présidente

ÉCHOS DES COMITÉS

ORGANISATION DES FINALES DE COUPES FÉDÉRALES DE GYMNASTIQUE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL FSCF

C'est sous l'égide de la Fédération Française et avec le soutien de la Ligue d'Auvergne que le Comité Départemental FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) a organisé les Finales françaises des coupes de gymnastique féminines et masculines.

Ces finales se sont déroulées au Stadium Jean Pellez les 22 et 23 mars 2014 devant un public venus nombreux assister aux prouesses artistiques et techniques des quelques 400 gymnastes.

La dernière compétition fédérale dans la région datait de 1953.



Organisé donc par le Comité, ce challenge fait figure d'événement pour la région, la dernière compétition fédérale datant de 1953.

« Ce rassemblement fut une véritable réussite. Les gymnastes garderont un bon souvenir de notre région » tenait à souligner Pascal COQUELET, Président du Comité Départemental. (Source La Montagne)

À vos agendas !

- ⇒ *Championnat du Monde de Tennis de Table Scolaire : du 5 au 9 avril à l'Artenium de Ceyrat*
- ⇒ *Formation Recyclage PSC 1 Secourisme : les 8 et 9 avril au C.D.O.S 63*
- ⇒ *Journée de la Course à pied au Stade Emile Pons de Riom : le 13 avril*
- ⇒ *Formation Les règles de gestion des congés payés : le 14 avril au C.D.O.S 63 de 18 h 15 à 20 h 15*
- ⇒ *Formation Création d'un power point pour votre AG : le 15 avril au C.D.O.S 63*
- ⇒ *Gala de Boxe à Riom, boxe pro, 1/2 finale Critérium espoirs : le 19 avril*
- ⇒ *Formation Découvrir, comprendre et animer son association : les 22 avril et 6 mai au C.D.O.S 63*
- ⇒ *Permanence juridique gratuite : le 25 avril au CDOS 63*
- ⇒ *Formation Les bases de la comptabilité associative : le 12 mai au C.D.O.S 63*

LE COMITÉ DE BADMINTON EN FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER CODEP

Le Comité Départemental de Badminton a dernièrement participé à la phase inter régionale du championnat de France Intercodep. Cette compétition s'est déroulée à Saint André de Cubzac (33) avec 4 Comités représentés ; la Gironde, la Haute Garonne, la Haute Vienne et le Puy de Dôme.

L'objectif pour les 4 Comités était de terminer dans les 3 premiers afin de participer à la phase finale qui regroupe les 12 meilleurs CoDeps de France !

Le Comité du Puy-de-Dôme a commencé la compétition en affrontant le Comité de Gironde,

l'équipe jugée la plus forte du week-end. Malgré de beaux matchs et une grande motivation des joueurs Auvergnats, ceux-ci se sont inclinés 9 à 6.

Dans la rencontre suivante les joueurs Auvergnats ont rencontré les joueurs de Haute Garonne et l'on remporté haut la main 10 à 5.

Victoire synonyme de qualification suite à la seconde défaite du Comité de Haute Garonne.

Le dimanche matin le Codep63 jouait la deuxième place face au Comité de Haute Vienne. Défaite des Puydômois 9 à 6 malgré des

matchs très accrochés.

Maintenant les joueurs du Comité Départemental ont rendez-vous les 14 et 15 juin prochain à Vern sur seiche (35) pour la phase finale avec comme objectif de terminer avant la 11^{ème} place, meilleur résultat pour le moment.

Source :

Comité Départemental de Badminton
<http://www.codep63.badauvergne.org/>



LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME EN ACTION

LE CDOS A PRÉSENTÉ LA CAMPAGNE CNDS 2014 AUX CLUBS



Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a organisé le lundi 3 mars dernier, à destination des clubs sportifs uniquement, une réunion d'informations concernant la campagne CNDS 2014. Plus de 90 dirigeants ont répondu à notre invitation et sont venus s'informer sur les directives 2014.

Chaque année, le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) apporte son soutien financier à environ 35 000 associations sportives en France pour permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre, notamment ceux qui en sont le plus éloignés pour des raisons sociales, culturelles, physiques ou financières. **Pour rappel, dans notre département, les demandes doivent être déposées avant le 4 avril dernier délai** auprès de la :



Direction Départementale de la Cohésion Sociale

60 avenue de l'Union Soviétique - 63058 CLERMONT-FD Cedex 1

LE CDOS A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme a tenu vendredi 21 mars dernier, son Assemblée Générale Ordinaire. À cette occasion, Geneviève SECHAUD, Présidente, et toute l'équipe du Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme ont présenté aux Comités Départementaux ainsi qu'aux partenaires, un bilan de l'année écoulée, la 30^{ème} de l'association.

Temps de vie important de notre association, cette assemblée générale a permis de rendre compte, à tous, des nombreuses actions conduites par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme tout au long de l'année marquée par ce trentième anniversaire. Le tout en rappelant que ces actions visent à accomplir notre mission principale ; à savoir **promouvoir le sport et sa pratique pour tous**.



FACILCOMPTA.ASSO



**Votre comptabilité
pour 50 € / an**



**La comptabilité facile,
accessible sur Internet,**

et réservée à toutes les associations.

Plus de renseignements auprès du CDOS 63 :

04 73 14 09 61

<http://puydedome.franceolympique.com/art.php?id=39666>

LE DOSSIER



À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX !
C'est le Comité Départemental de Hockey sur Glace qui est au programme de ce 17^{ème} numéro du Mag' du CDOS 63. Nous avons rencontré M. Philippe FOURNON, Président du Comité Départemental de Hockey sur Glace.

PRÉSENTATION DU COMITÉ

Ce n'est que depuis 2006 et le détachement du Hockey sur Glace de la Fédération Française des Sports de Glace auquel dépendait jusque-là la discipline que les Comités Départementaux et Régionaux de hockey se sont créés partout en France.

CRÉER DES LIENS ENTRE LES DEUX CLUBS

Le Comité Départemental de Hockey sur Glace met un point d'honneur à promouvoir au quotidien la discipline à travers des actions nombreuses et variées pour toucher le plus large public possible avec notamment une présence à la Foire de Clermont-Cournon, des animations sur Clermont-Fd, des animations à la patinoire...

Avec seulement 2 clubs dans le département (à Clermont-Fd et au Mont Dore) et très peu d'équipement à disposition, le rôle du Comité Départemental, au-delà de la promotion du hockey, est de favoriser les liens, les relations entre ces deux clubs. Exemple : l'organisation de stages préparatoires communs au Mont Dore permettant ainsi de bénéficier de tous les atouts que procure le lieu.

Organisation du CD

Président :

Philippe FOURNON

Secrétaire :

Michel BERRIER

Trésorier :

Jean-Charles LLORCA

En chiffres

2 clubs

400 licenciés pour la saison 2012/2013

10 équipes dans le 63

HOCKEY POUR UN JOUR, HOCKEY POUR TOUJOURS !

Chaque club dispose généralement d'une école de hockey qui accueille indifféremment filles et garçons dès l'âge de 4 ans avec mise à disposition du matériel possible. L'école de hockey est en grande partie axée sur l'apprentissage des techniques de patinage et du maniement du palet sous la conduite d'éducateurs qualifiés.

Dès 7 ans, les enfants encore membres de l'école de hockey, participent à des rencontres mixtes organisées en partenariat avec d'autres clubs souvent éloignés les uns des autres. L'objectif est bien sûr pour les enfants de mettre en œuvre les techniques apprises. À l'école de hockey, les parents sont réquisitionnés pour veiller à ce que tous les enfants soient bien équipés et dans les temps impartis.

UNE PRATIQUE ASSEZ COUTEUSE

La pratique du hockey sur glace est relativement coûteuse pour les familles pour de nombreuses raisons. La 1^{ère} est le coût des équipements qui sont nombreux au hockey. Outre les patins à glace et la crosse, le joueur de hockey **doit** porter un certain nombre de protections pour se préserver des charges adverses et des palets pouvant atteindre les 180 km/heure. Par exemple, casque, jambières, épaulières, coudières, gants... Des efforts sont toutefois faits pour regrouper les achats et ainsi diminuer ces coûts.



Les frais de transports sont une charge importante dans le budget des clubs. L'éloignement des patinoires et donc des équipes expliquent ces frais très élevés. À noter, là aussi, que des efforts sont réalisés pour diminuer les coûts ; chaque joueur de l'équipe qui reçoit héberge un joueur de l'équipe adverse.

Enfin, une raison moins évidente mais à relever : les joueurs payent souvent eux-mêmes les amendes récoltées en match ! Néanmoins, malgré « ces contraintes », chaque saison, ce sont plus de 90 % des licenciés qui reviennent l'année d'après.

QU'EST-CE QUE LE HOCKEY SUR GLACE ?

L'UN DES SPORTS COLLECTIFS LES PLUS RAPIDES



Sport de vitesse originaire du Canada, il est souvent qualifié de « *sport collectif le plus rapide du monde* ».

Le Hockey sur Glace est un sport qui se pratique en équipe mixte et ce dès l'âge de 4 ans (en général). À cet âge, la peur et l'appréhension de la glisse sont beaucoup moins présentes. Par la suite et au fur et à mesure de leur niveau de patinage, ils intègrent une équipe.

1 EQUIPE = UNE VINGTAINE DE JOUEURS et 6 SUR LA GLACE

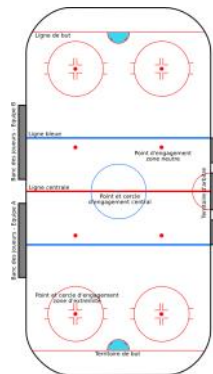
Une équipe sur la glace se compose de 6 joueurs dont un gardien de but qui se déplacent en patins et qui à l'aide de leur crosse (appellation française) manipulent la rondelle ou le palet dans le but de marquer des buts à l'équipe adverse.

Les 5 joueurs de champs sont généralement 3 attaquants et 2 défenseurs qui constituent 1 ligne d'attaque et 1 ligne de défense. Les changements de ligne peuvent intervenir lors des arrêts de jeu : on parle alors de **changement volant**. Un match de hockey se déroule en 3 périodes de 15 à 20 minutes selon les catégories d'âges et doit désigner un vainqueur.



Pour « seulement » 6 joueurs sur la glace, une équipe de hockey est composée d'une vingtaine de joueurs (4 lignes d'attaquants, 4 à 6 défenseurs et 2 gardiens). Chez les catégories jeunes, ce sont au minimum 15 joueurs qui sont nécessaires.

Chaque équipe dispose d'un capitaine et de deux assistants ; souvent dans trois lignes différentes afin qu'un des trois soit toujours sur le terrain.



2 RÈGLES MAJEURES

Les deux règles majeures limitant le mouvement du palet sont le **hors-jeu**, qui stipule que le palet doit entrer dans la zone d'attaque (ligne bleue) avant tout joueur de l'équipe attaquante, et le **dégagement interdit**, qui interdit à un joueur en défense de dégager le palet derrière la ligne rouge située dans sa zone d'attaque.

Le hockey sur glace est le seul sport où les joueurs sont autorisés à se déplacer derrière les buts.

1 EQUIPE = 1 SURNOM

Une des originalités de la discipline et de son environnement est l'existence des surnoms pour nommer une équipe. En effet, les équipes de hockey sont même plus souvent plus connues par leur surnom que par leur nom de club. Pour exemple, « *les sangliers arvernes* » du Hockey Clermont Communauté Auvergne, ou encore « *Les Brûleurs de Loups* » de Grenoble.



7 pays trustent les médailles au niveau mondial

Pour preuve, des 63 médailles olympiques attribuées depuis 1920, seulement 6 ne sont pas allées à ces 7 pays, dont 5 en bronze. Ces 7 nations ont aussi remporté 162 des 177 médailles attribuées aux 59 championnats du monde et aucune ne leur a échappé depuis 1954.

Ces pays sont le Canada, la République Tchèque, la Finlande, la Russie, la Slovaquie, la Suède et les Etats-Unis.

Infos pratiques

Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FD

☎ 06 71 79 45 62

✉ lahg@orange.fr



INFOS DU CRIB

Le tableau de bord de l'employeur

SMIC	
SMIC horaire au 1er janvier 2014	9,53 €
SMIC temps plein brut	1 445,38 €

CCN DU SPORT			
Salaire minimum conventionnel Brut/Mois			
Salariés travaillant plus de 10 heures par semaine			
01/01/2014			
SMC : 1355,84 €			
Groupes	Formule	SMC du groupe	Taux horaire
Groupe 1	SMC + 5,21 %	1 426,48 € *	9,41 € *
Groupe 2	SMC + 8,21 %	1 467,15 €	9,67 €
Groupe 3	SMC + 17,57 %	1 594,06 €	10,51 €
Groupe 4	SMC + 24,75 %	1 691,41 €	11,15 €
Groupe 5	SMC + 39,72 %	1 894,38 €	12,49 €
Groupe 6 (cadre)	SMC + 74,31 %	2 363,36 €	15,58 €
Groupe 7 (cadre)	24,88 SMC / an	33 733,30 €	Forfait annuel
Groupe 8 (cadre)	28,86 SMC / an	39 129,54 €	Forfait annuel

* Depuis le 1er janvier 2014, le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) étant supérieur à la rémunération minimale conventionnelle (du groupe 1), il doit s'appliquer.

Salariés travaillant jusqu'à 10 heures par semaine			
01/01/2014			
SMC : 1355,84 €			
Groupes	Formule	SMC du groupe	Taux horaire
Groupe 1	SMC + 9,21 %	1 480,71 €	9,76 €
Groupe 2	SMC + 12,72 %	1 528,30 €	10,08 €
Groupe 3	SMC + 22,26 %	1 657,65 €	10,93 €
Groupe 4	SMC + 29,74 %	1 759,07 €	11,60 €
Groupe 5	SMC + 44,71 %	1 962,04 €	12,94 €
Groupe 6 (cadre)	SMC 79,29 %	2 430,89 €	16,03 €
Groupe 7 (cadre)	26,12 SMC / an	35 414,54 €	Forfait annuel
Groupe 8 (cadre)	30,30 SMC / an	41 081,95 €	Forfait annuel

Les valeurs indiquées correspondent à un salaire brut mensuel à temps plein. Il convient d'appliquer un prorata pour les salariés à temps partiel.

PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE POUR 2014
MENSUEL : 3 129 €
ANNUEL : 37 548 €

ASSIETTE FORFAITAIRE DE SECURITE SOCIALE (arrêté du 27 juillet 1994) Valable pour l'année 2014	
Rémunération mensuelle	Assiette
Moins de 429 €	48 €
De 429 € à moins de 572 €	143 €
De 572 € à moins de 762 €	238 €
De 762 € à moins de 953 €	334 €
De 953 € à moins de 1 096 €	477 €
A partir de 1 096 €	Salaire réel

FRANCHISE DE COTISATION URSSAF POUR LES SPORTIFS ET LES QUASI-BENEVOLES
(Circulaire interministérielle du 28/07/1994)
120 € par manifestation pour l'année 2014

BAREME KILOMETRIQUE POUR 4 ROUES			
Le nouveau barème n'étant pas publié à ce jour, les clubs doivent appliquer celui en vigueur l'an passé			
Puissance	> 5 000	5 001 à 20 000	> 20 000
3 cv	0,405	(dx0,242) + 818	0,283
4 cv	0,487	(dx0,274) + 1063	0,327
5 cv	0,536	(dx0,3) + 1180	0,359
6 cv	0,561	(dx0,316) + 1223	0,377
7 cv et +	0,587	(dx0,332) + 1278	0,396

d : distance parcouru en kilomètre

Billet de congé annuel SNCF

Les salariés en congés payés et les demandeurs d'emploi indemnisés peuvent obtenir, une fois par an, pour un voyage annuel sur les lignes de la SNCF un billet avec une réduction de 25 %.

Cette réduction est portée à 50 % lorsque le bénéficiaire règle au moins la moitié du montant du billet au moyen de chèques-vacances et voyage en dehors des périodes de fort trafic.

Le minimum de parcours est de **200 km retour compris**.

Les membres de la famille bénéficient des mêmes avantages s'ils sont inscrits sur le billet du titulaire pour le même voyage (conjoint, enfant de moins de 21 ans, enfant handicapé non marié, membre de la famille habitant chez le demandeur).

Des formulaires de demande sont à la disposition des salariés dans les gares SNCF et très souvent dans les services du personnel des entreprises. L'employeur est tenu de remplir une attestation où figurent notamment les dates de congés, la signature et le cachet de l'entreprise.



Formation *Les règles de gestion des congés payés* **Lundi 14 avril 2014 de 18 h 15 à 20 h 15**

À destination des personnes en charge des ressources humaines

Connaissez-vous réellement les règles de gestion des congés payés des salariés ?

Acquisition des congés payés, indemnités des congés payés ou encore incidence de certains événements sur les congés payés... le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous propose une réunion d'informations pour éclaircir avec vous les différentes questions autour de la gestion des congés payés de vos salariés.

Le thème des jours fériés sera également abordé.

Pensez à vous inscrire auprès du C.D.O.S du Puy-de-Dôme

CLUBS,
vous aussi adhérez
au C.D.O.S du Puy-de-Dôme

Prêt et mise à disposition :
Salle de réunion - Matériels informatiques
(ordinateur, vidéoprojecteur, écran)
Matériels de sonorisation - Dotation de coupes ...

**De nombreux services accessibles
en illimité... toute l'année pour 20 €.**

APPEL À PROJET SENTEZ-VOUS SPORT

La 5^{ème} édition de **SENTEZ-VOUS SPORT** sera organisée partout en France
du lundi 15 au dimanche 21 septembre 2014.

Cette fête nationale du sport, organisée à l'école, à l'université, en entreprise et pour le grand public avec la participation d'associations sportives a pour objectif d'inciter tous les publics à davantage pratiquer une activité physique et sportive.

Montrer les bienfaits d'une activité physique et sportive sur la santé de chacun.

Suite aux nouvelles directives du CNOSF, en lien avec les orientations CNDS, les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (C.D.O.S) ont, cette année, pour mission de coordonner cette manifestation sur leur département. **C'est pour cela que le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme lance auprès des Comités Départementaux et des clubs deux appels à projet pour cette manifestation.**

APPEL A PROJET N°1

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme participera à nouveau à ces Rendez-vous et organisera Sentez-vous Sport ! **le samedi 20 septembre 2014** après-midi (**Lieu en cours***). Cet après-midi d'animations en extérieur sera organisé autour de deux grands axes : un axe sportif dédié à l'initiation et à la démonstration et un axe informatif.

Les Comités Départementaux et les clubs intéressés par ce projet du samedi 20 septembre 2014 souhaitant participer à Sentez-vous Sport avec le C.D.O.S du Puy-de-Dôme sont invités à nous le faire savoir en nous contactant par téléphone, mail ou courrier (ou pour de plus amples informations).

APPEL A PROJET N°2

Chaque association sportive a également la possibilité d'organiser une manifestation durant la semaine Sentez-vous Sport !, c'est-à-dire entre le lundi 15 et le dimanche 21 septembre 2014, sur ce thème, partout en France.

Dans l'optique de mettre tous les moyens en commun, notamment ceux de communication, nous invitons toutes les structures organisatrices d'une manifestation dans le cadre de Sentez-vous Sport à nous en informer.

** Malheureusement à ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer le lieu d'accueil de la manifestation car nous sommes actuellement en attente de décisions municipales qui n'interviendront qu'après la période électorale.*

Partenaires



Directrice de publication :

Geneviève SECHAUD

Rédactrices : Bérangère CHAPON,
Christelle DUCORNAIT, Christine
MEUNIER et Estelle VERNET.

Publication : C.D.O.S 63

N° 17 : Mars 2014—prix : 0.10 €

Retrouvez-nous sur le web :

<http://puydedome.franceolympique.com>

Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63 000 CLERMONT-FERRAND
☎ 04 73 14 09 61-
✉ CDOS63@wanadoo.fr